

CDEN du jeudi 2 février 2023

Déclaration de l'Union départementale des DDEN des Deux-Sèvres

Madame la préfète des Deux-Sèvres

Madame la présidente du Conseil Départemental

Madame la Directrice Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Habitants, acteurs du territoire, élus, associations, enseignants et DDEN sont en colère.

Nous déplorons l'annonce soudaine, le manque de concertation, ainsi que la mise devant le fait accompli.

: "On ne peut pas parler d'attractivité en zone rurale et fermer des services"

Une ruralité attractive, passe nécessairement par des équipements de qualité pour tous les âges : équipements sportifs (stade, salle omnisports, dojo, golf), par l'implication de nombreuses associations culturelles et sportives qui animent la vie locale dans ces espaces.

Le collège rural est indispensable à cette dynamique de territoire et participe à l'équilibre d'un tel bassin de vie. Avec les écoles, il encourage des familles à s'installer durablement dans les villages

A vous entendre, un collège à taille humaine ne favorise pas un enseignement de qualité, de proximité et d'inclusion pour réduire les inégalités, c'est avoir peu de considération pour les enseignants ruraux et faire fi de leur professionnalisme.

Au contraire, nos enfants y trouvent du bien-être, du lien, des activités extra-scolaires aussi variées qu'à la ville

Dans le projet « plan collège 2050 » les collèges privés ne sont pas mentionnés et cependant vous prônez « l'égalité entre tous les collégiens, que ce soit dans le public ou dans le privé »

Après avoir refusé depuis des décennies la construction d'un collège public et donc de n'avoir pas permis le choix aux parents en les obligeant à se contenter du collège privé de Nueil les Aubiers, Qu'allez-vous faire dans le nord du département, et plus particulièrement dans les bourgs qui ont deux collèges, un public et un privé ? Lequel aura votre préférence ? Nous, DDEN, non seulement nous donnons la priorité à l'école de la République, l'école publique, mais nous ne reconnaissons qu'elle, seule garante de la mixité et de l'égalité des chances.

Sans le privé, qui n'a pas les mêmes contraintes que le public, nos collèges publics pourraient, au vu du budget départemental, compter sur 2.554.000 € supplémentaires pour leur mise aux normes énergétiques et autres.

Merci de votre attention

Michel BENOIST

Président de l'Union des DDEN des Deux-Sèvres